



Numéro de l'acte	2025-105-FIMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025

QUESTION N°2025-105

FINANCES : SUBVENTION DEPARTEMENTALE – MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES OFFERTE AUX HABITANTS EN QUARTIERS PRIORITAIRES – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION

RAPPORTEUR :

Madame Christine COURBOT

Adjointe au Maire, solidarité, santé, insertion professionnelle, politique de la ville et grandes causes caritatives

Le conseil municipal,

Considérant que le Département du Pas-de-Calais souhaite accompagner les communes dans la réalisation de projets favorisant les apprentissages et le bien-être des enfants dans les écoles.

Considérant que ce soutien du Département du Pas-de-Calais est au titre de la modernisation de l'offre de services offertes aux habitants en quartiers prioritaires.

Considérant que la Ville d'Arques a déposé une demande de subvention concernant le projet d'installation d'éclairage LED pour le groupe scolaire Albert Camus.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ACCEPTE la subvention accordée par le Département d'un montant maximum de 2 650€.

ARTICLE 2 : PROPOSE le plan de financement suivant :

**MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES OFFERTE AUX HABITANTS EN
QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE**

DEPENSES	En euros HT	RECETTES	En euros HT
Installation éclairage LED	4 005,25 €	Autofinancement	1 355,25 €
		Subventions Publiques	2 650,00 €
		• Collectivités territoriales Département du Pas-de-Calais	2 650,00 €
TOTAL DEPENSES	4 005,25 €	TOTAL RECETTES	4 005,25 €

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens.

ARTICLE 4 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

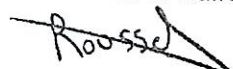
Fait à ARQUES
Le 29 septembre 2025

La secrétaire de séance,
Stéphanie BODDAERT

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **1^{er} OCT. 2025** et publication ou
notification le **2 OCT. 2025**
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025**

Affiché le 02/10/2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 29 septembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 23 septembre Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Pour la délibération n°2025-95, Monsieur MERCIER Thierry, Président de Community, n'a pas participé ni au débat ni au vote.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **19 présents**
- **6 absents non excusés**
- **1 absent excusé avec pouvoir**
- **3 absents excusés sans pouvoir**

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.

Madame Stéphanie BODDAERT est nommée secrétaire de séance.